

**MUNICIPALITÉ DE THORNE**  
*Séance ordinaire tenue le 14 juillet 2015 (19 h)*

Le procès-verbal de la dernière séance régulière de la Municipalité de Thorne tenue le 14 juillet 2015 à 19 h, sous la présidence du maire, M. Terence Murdock.

1. OUVERTURE ET PRÉSENCE  
J. Abbott/Miller, K. Kelly, E.Dagenais-Schwartz, E. Pasch, M.Born, D.Stafford  
  
Rick Leders, Stacy Lafleur, Pierre Champoux
2. PÉRIODE DES QUESTIONS/ VISITEURS  
Mark Killoran, Bonnie Quanburry, David Kittle, Darl Garlough, Brenda Garlough, Debbie Lillico-Bill, Henry Gravelle, G.M. Gravelle, Jim Hancock, Judy Hancock, Sharon Sommier-Mulligan, Dan Potterton, Rasaline Bruce, Norma Charette, Donna St-Louis, Marlene Pasch, Darlene Krose, Michael Kirkham, Ross Vowle, Joyce Binder, Gilles Ouimet, Susan Ouimet.  
  
M. St-Louis a demandé au conseil si une demande de permis a été apporté à la municipalité concernant le terrain de camping sur Thorne Lake. La directrice générale a informé qu'aucune demande n'a été reçue. Le maire a informé le public qu'aucuns formulaires de demande n'existent.  
  
M. Killoran a mentionné que l'association avait déjà demandé que le changement d'usage du lac Thorne soit ajouté sur tous les agendas et se demande pourquoi il ne l'était pas. Il a également donné une mise à jour sur les activités qui ont eues lieu auprès des propriétaires du lac Thorne le mois dernier. Il a dit qu'une présentation a été faite au comité de planification de Bristol et une lettre a été remise à la municipalité de Clarendon. Il a continué pour demander que le Conseil envisage de laisser le public assister aux réunions du comité de planification de faire une présentation.  
  
Mme Quanburry avait des préoccupations au sujet des dépenses. Elle avait aussi une question concernant la vente de l'ancienne pelle rétro caveuse. Elle a été informée que c'était la pelleteuse la plus âgée qui a été vendue.  
  
M. Garlough a distribué un questionnaire et souhaite que le Conseil pense sérieusement aux questions posées.  
  
Mme Lillico a demandé si la pétition initiale allait être prise en considération. Le maire l'a informée que l'avis de tout le monde est important, cependant, l'avis du propriétaire du bien est la plus importante car ils seront les plus touchés par cette demande.  
  
Mme Charette avait des questions sur les propriétés qui ont des murs de soutènement.  
  
M. Ouimet avait des questions concernant l'invitation au BBQ du maire qui précise que les dons iront vers l'achat d'une génératrice pour le RA.
3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR  
**115-07/2015**  
Il est proposé par M.Born et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes;  
Sous Varia : 2) Correspondance du lac Thorne
4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 12 MAI 2015  
**116-07/2015**  
Il est proposé par J.Abbott-Miller et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la réunion du 9 juin 2015 avec les modifications suivantes :  
Au # 5 et 11 ; Changer le mot
5. SUIVI  
1) Murales  
**117-07/2015**  
Il est proposé par E.Pasch et unanimement résolu d'installer le panneau historique près de la roche (Cénotaphe) et d'y ajouter une boîte avec des fleurs en mémoire de Mme. Oma Erfle.
6. RAPPORT DE L'INSPECTEUR  
1) Rapport de l'inspecteur  
L'inspecteur a lu son rapport.  
Il mentionne que plusieurs permis ont été émis.
7. RAPPORT DU CONTREMAÎTRE ROUTIER  
Le contremaître routier a lu son rapport.  
Il a informé le conseil qu'il a communiqué avec Morin, Sable et Gravier et qu'ils viendront arranger la partie du chemin Bryson qu'ils avaient commencé en février dernier.
8. COMITÉ D'ENTRETIEN ROUTIER  
Aucun rapport n'a été soumis ce mois-ci.
9. RAPPORT DU COMITÉ DE L'ENVIRONNEMENT  
Aucun rapport n'a été soumis ce mois-ci.
10. RAPPORT DU COMITÉ DE PLANIFICATION D'AMÉNAGEMENT  
La conseillère K. Kelly a informé le Conseil qu'après la prise d'une enquête, de nombreux contribuables aimeraient voir une plaque démontrant où se trouvait le bureau de poste (Hodgins Post Office) et aussi de garder le site nettoyé.  
  
La conseillère K. Kelly a également expliqué comment était composé le comité de planification a été composé et invite toute personne intéressée de s'y joindre.
11. RAPPORT DU COMITÉ DES FINANCES ET DE L'ADMINISTRATION  
La Conseillère M. Born a avisé le public que les informations pour la bourse a été affiché sur le site et dans le Journal du Pontiac.  
Une séance de travail aura lieu le 4 Août 2015 pour revoir les demandes.
12. RAPPORT DU COMITÉ DES LOISIRS ET CULTURE  
La Conseillère E. Dagenais-Schwartz rappelle à tous la date de la Journée familiale qui aura lieu le 26 Juillet, 2015 entre 12 heures-15 heures.  
  
Elle mentionne également que le service d'incendie sera présent avec le camion-citerne et aura différentes activités pour les enfants.

13. RAPPORT DU COMITÉ DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE  
La Conseillère D.Stafford a lu sont rapport.
14. SERVICE D'INCENDIE  
1) *Rapport du chef des pompiers*  
Le rapport du chef des pompiers a été déposé par D.Stafford.
- 2) *Démission de pompier*  
**ATTENDU QUE** la municipalité a reçu une lettre de démission d'un pompier ;  
**ATTENDU QU'** ce pompier a démissionné pour des raisons personnelles;
- PAR CONSÉQUENT;**  
**118-07/2015** Il est proposé par K.Kelly et unanimement résolu d'accepter la démission.
15. CONTRATS DE VENTE  
Les actes n'ont pas été reçus à temps pour la réunion.
16. CHAMBRE DE COMMERCE - PRIX ENTREPRISES DE RÉUSSITE  
Ce sujet sera reporté à la prochaine réunion du Conseil.
- La Conseillère K. Kelly encourage le public à soumettre des noms d'entreprises qui mérite une récompense.
17. PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER  
**ATTENDU QUE** le ministère du transport a payé une compensation de 206 739 \$ pour l'entretien des réseaux routiers pour l'année 2014;  
**ATTENDU QUE** la compensation distribuée à la municipalité était destinée à l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 et les éléments de pont situé sur ces chemins, ce qui est la responsabilité de la municipalité.  
**ATTENDU QUE** cette résolution est accompagnée par l'Appendice A qui identifie les actions effectuées sur les routes mentionnées ci-dessus;  
**ATTENDU QU'un** vérificateur externe présentera dans le délai prévu pour le dépôt de l'appendice B ou un rapport spécial durement rempli par un vérificateur spécial;  
**PAR CONSÉQUENT :**
- 119-07/2015** Il est proposé par K. Kelly et unanimement résolu que la municipalité de Thorne avise le ministère de transport de l'utilisation de la compensation destinée à l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 et les éléments de pont qui sont situés sur ces chemins, ce qui est la responsabilité de la municipalité, conformément avec le programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.
18. GOVERNEMENT DU QUÉBEC – LOI SUR LE TABAC  
**120-07/2015** Il est proposé par K. Kelly et résolu à l'unanimité que le Conseil municipal ne supporte pas cet acte.
19. PETITION AU GOUVERNEMENT PROVINCIAL
- ATTENDU QUE** nous devons augmenter le nombre d'espace au bureau de la MRC de Pontiac en raison des nouvelles délégations de compétences et des responsabilités additionnelles transférées au palier municipal régional ;
- ATTENDU QUE** le bâtiment administratif actuel de la MRC de Pontiac nécessite plusieurs mises à niveau en raison de son âge;
- ATTENDU QUE** le Conseil des maires a adopté par la résolution C.M. 2015-06-03, un règlement d'emprunt de 1 200 000\$ pour agrandir son bâtiment;
- ATTENDU QUE** la demande d'aide financière dans le cadre du programme PIQM fut refusée;
- ATTENDU QUE** les responsabilités conférées à la MRC de Pontiac seront en croissance au cours des années à venir;
- ATTENDU QUE** la MRC de Pontiac, en plus de ses opérations courantes, assume un déficit annuel opérationnel pour maintenir un bureau de mandataire de la SAAQ sur son territoire dévitalisé à même son bâtiment administratif;
- ATTENDU QU'À** compter de 2016, le bureau d'information touristique sera intégré à même le bâtiment administratif de la MRC de Pontiac;
- ATTENDU QUE** les contribuables Pontissois font leur juste part en assumant le remboursement d'un emprunt bancaire s'élevant à plus de 1,2 Million ainsi que les frais de financement qui s'y rattache;
- ATTENDU QUE** le dossier fut remis en main propre à notre député M André Fortin ainsi qu'au ministre des affaires municipales, M. Pierre Moreau par notre préfet M Raymond Durocher;
- ATTENDU QUE** la dépense globale de la construction seulement estimée par les architectes résulte en un manque à gagner de 250,000\$;
- ATTENDU QUE** la MRC devra en plus déboursier pour l'achat de tout l'ameublement ainsi que l'ensemble des frais de paysagement dont l'amélioration du stationnement pour les personnes à mobilité réduite;
- ATTENDU QUE** le gouvernement du Québec avait subventionné en majeure partie l'agrandissement du bureau administratif de la MRC de Papineau;
- 121-07/2015** Il est proposé par monsieur K. Kelly et unanimement résolu d'appuyer la demande de la MRC du Pontiac fait au gouvernement du Québec pour une contribution financière équivalente au manque à gagner évalué par nos architectes pour la réalisation du projet d'agrandissement et de mise à niveau du bâtiment de la MRC.
20. 2006 STATISTIQUES RECENSEMENT
- ATTENDU QUE** suite à l'adoption du projet de loi 28, il y aura fermeture des CRÉ au Québec;
- ATTENDU QUE** la fermeture des CRÉ impose qu'il y aura disposition des actifs de la CRÉ au bénéfice des MRC de cette région administrative;

- ATTENDU QUE** par l'adoption du projet de loi 28 ainsi que par le pacte fiscal transitoire, le gouvernement du Québec a créé le Fond de développement des territoires (FDT);
- ATTENDU QUE** les données utilisées pour le partage des sommes des deux items ci-haut mentionnés sont calculés à partir des données de 2006;
- ATTENDU QUE** la MRC de Pontiac, reconnu à titre de MRC mono-industrielle et 5 municipalités dévitalisée subit une catastrophe économique lors de la fermeture et le démantèlement de son usine de pâte et papier connu sous le nom de Smurfit-Stone;
- ATTENDU QUE** la situation économique, démographique et sociale ressent encore les contrecoups de cette catastrophe économique et la crise forestière qui perdure sur notre territoire, le bilan de 2006 est complètement erroné vis à vis la situation actuelle que doit gérer le palier municipal, tant au niveau local qu'au niveau de la MRC;
- ATTENDU QUE** les statistiques depuis plus que 10 ans démontrent la situation précaire à plusieurs égards, de notre MRC et notre gouvernement élus a le devoir d'intervenir pour l'intérêt de l'ensemble des défis ;
- ATTENDU QUE** le contenu de la lettre acheminée par le MAMOT annonçant les sommes que la MRC de Pontiac obtiendrait dans la cadre du FDT;

**122-07/2015**

Il est proposé par la Conseillère M. Born et unanimement résolu de demander à la direction régionale du MAMOT qu'elle utilise les données disponibles de 2011 pour effectuer le partage des actifs de la CRÉ, du FDR, du FDT ainsi que pour tout autre calcul des sommes à partager pour l'Outaouais.

Il est également résolu de faire parvenir cette résolution à notre député, M André Fortin, afin de l'aviser de l'importance de cette réalité pour les citoyens et les élus de la MRC de Pontiac et que ce dossier de déséquilibre fiscal à un impact direct et dévastateur sur nos finances publiques affectant directement l'ensemble des contribuables de notre MRC.

21.

WILLIAM AMOS

Le conseillère E. Dagenais-Schwartz mentionne qu'elle avait rencontré M. William Amos un candidat libéral et il serait intéressé à rencontrer le Conseil de Thorne.

Il a été décidé par le Conseil que M. Amos est plus que bienvenue pour venir et se présenter lors de la prochaine réunion du Conseil.

22.

DEMANDE D'UN CONTRIBUABLE

Le Conseil a décidé qu'une lettre soit envoyée au contribuable en question pour l'informer que les deux chemin ; Dunlop et Barley sont des propriétés privée et que, malheureusement, la municipalité n'a rien à dire en la matière et ne peut rien faire pour les aider dans cette situation.

23.

LETTRE D'UN CONTRIBUABLE

La Directrice générale a lu la lettre. Il a été suggéré d'envoyer à l'avocat municipal.

24.

RAPPORT DU MAIRE - RÉUNION MENSUELLE DE LA MRC

25.

SUIVI DE LA RÉUNION MENSUELLE DE LA MRC

La MRC est en train d'essayer de résoudre notre protection et peut-être fusionner des casernes de pompiers.

26.

VARIA

*1) Bibliothèque*

La directrice générale a informé le Conseil que la bibliothèque Shawville / Clarendon / Thorne avait remporté un prix d'excellence de 250 \$ qui ira vers l'achat de plus de livres.

*2) Correspondance du lac Thorne*

La Conseillère D. Stafford informe le Conseil que le numéro de téléphone sur la lettre envoyée aux résidants de Thorne Lake était mauvais et que nous devons envoyer une lettre à présenter des excuses à M. Young

27.

PAIEMENT DES FACTURES

**123-07/2015**

Il est proposé par D.Stafford et unanimement résolu que les factures totales de 95 534.56 \$ soient payées.

Certificat d'autorité de fonds.

Je, la soussignée, Stacy Lafleur, Directrice générale pour la municipalité de Thorne certifie qu'il y a des crédits disponibles pour payer les factures telles que mentionnées ci-dessous :

3477835 Canada Inc.	\$ 1294.96	MacEwen Petroleum	\$ 1 261.75
Atelier Amberbrook	\$ 1724.62	Malmberg Truck Equipment	\$ 673.70
Bell Mobilité	\$ 40.70	Ministre des Finances	\$ 49 328.00
Benson Auto Parts	\$ 356.14	Ministre du Revenu du Québec	\$ 4 495.62
Boivin & Gauvin inc.	\$ 2 190.28	MRC Pontiac	\$ 243.18
Bretzlaff Store	\$ 2 825.79	National Bank of Canada	\$ 169.54
Canada Customs and Revenue	\$ 1 821.79	Petro Pontiac	\$ 62.08
Champoux Pierre	\$ 428.43	Petite caisse	\$ 129.60
Deveau Avocats	\$ 1 447.10	Pontiac Journal	\$ 171.31
Dubeau, Steven	\$ 113.85	Pontiac Printshop	\$ 225.07
Extincteurs L&S 2006	\$ 185.11	RFS Canada	\$ 359.46
Gerard Labelle CPA inc	\$ 1 063.52	Snyder equipment services	\$ 344.65
Hayes Manufacturing	\$ 44.04	Standard Life	\$ 1 105.04
Hydro Québec	\$ 718.68	Telebec	\$ 336.41
J. Ethier CPA inc.	\$ 661.11	Turcotte, Andrew	\$ 61.20
Ken's Auto Service	\$ 539.86	Salaire	\$ 20 965.64
Ladouceur, Daniel	\$ 18.00		
Lafleur, Stacy	\$ 79.20		

**124-07/2015**

Il est proposé par M.Born et unanimement résolu d'envoyer une lettre chaque semaine à Hydro-Québec pour venir fixer les lumières de rues en face du magasin.

Il a également été décidé de ne pas payer WEPC pour le système de sonorisation jusqu'à celui-ci fonctionne ou jusqu'à l'obtention d'un nouveau système.

En foi de quoi, que ce certificat est donné à Ladysmith, 14 juillet, 2015

-----  
Stacy Lafleur, Directrice général

28.  
**125-07/2015**

AJOURNEMENT DE LA RÉUNION

Il est proposé par E.Dagenais-Schwartz et résolu unanimement de lever la séance ordinaire à 19h58.

La prochaine séance ordinaire du Conseil aura lieu à 19 h le 11 août 2015.

-----  
*Terrence Murdock*  
Maire

-----  
*Stacy Lafleur*  
Directrice générale

***La version française est la version officielle — The French version is the official version***